



RÉSULTAT DU JURY D'ADMISSIBILITÉ

Du Concours externe sur titres de
Technicien Hospitalier
spécialité « Logistique et activités Hôtelières »

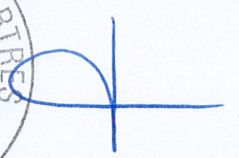
Après examen sur dossier des titres de formation et de l'expérience professionnelle du candidat, le jury, réuni le 27 décembre 2025, a déclaré admissible à prendre part à l'entretien à caractère professionnel :

Monsieur Tristan VOISIN

Chartres, le 27 novembre 2025

P/ Le Directeur-Adjoint chargé
De la Direction des Relations Humaines,
Par délégation la Responsable du Développement Social




Bérengère TALMANT



DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
Pôle développement social

Mme SEVESTRE Nathalie



02.37.30.36.47

Mail : nsevestre@ch-chartres.fr

BT/NS – 2025/CONVOCACTION CANDIDAT
(mail + courrier postal)

CHARTRES, 28 novembre 2025

Le Directeur-Adjoint

A

MONSIEUR TRISTAN VOISIN

4 RUE DE LA PLAINE

28630 VER LES CHARTRES

Objet : Concours externe sur titres permettant l'accès au corps des Techniciens Hospitaliers H/F domaine « Logistique et activités hôtelières »

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le jury a retenu votre candidature pour le concours cité en objet.

L'épreuve d'admission au concours externe sur titres consiste en un entretien à caractère professionnel avec le jury se décomposant :

1° Une présentation par le candidat de sa formation et de son projet professionnel permettant au jury d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les missions dévolues à un technicien(ne) hospitalier(e) notamment dans la spécialité dans laquelle il concourt (durée de l'exposé du candidat : cinq minutes au plus) ;

2° Un échange avec le jury comportant des questions techniques relatives à la spécialité dans laquelle il concourt (durée : vingt-cinq minutes au plus). Vous trouverez ci-dessous les critères de sélection arrêtés par les membres du jury pour l'entretien professionnel.

La durée totale de l'épreuve est de trente minutes (coefficient 2). Nul ne peut être admis si la note obtenue à l'entretien est inférieure à 20 sur 40.

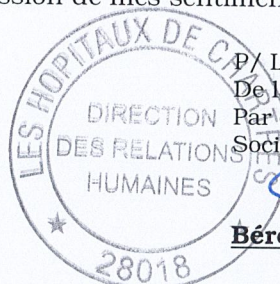
Pour cette épreuve, vous voudrez bien vous présenter impérativement à l'horaire indiqué, munie de la présente convocation et d'une pièce d'identité le :

Lundi 8 décembre 2025 à 16 heures 30 minutes

Salle Amérique (2^{ème} étage)

**Bâtiment de la Direction des Hôpitaux de Chartres
8 rue Claude Bernard 28630 LE COUDRAY**

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



P/ Le Directeur-Adjoint chargé
De la Direction des Relations Humaines,
Par délégation la Responsable du Pôle
Social

Bérengère TALMANT

Critères de sélection pour la phase d'admission du 8 décembre 2025

du Concours externe sur titres de Technicien Hospitalier H/F domaine "Logistique et activités hôtelières"

Présentation par le candidat de son parcours et de son projet professionnel	* Structuration de la présentation, capacités d'expression * Valorisation du parcours professionnel et de la formation * Projection sur le poste et vision du métier * Motivations
Connaissances et compétences sur le poste d'Encadrant production culinaire / alimentaire H / F (cf. Répertoire national des métiers de la FPH)	* Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné * Concevoir, piloter et évaluer un projet / un processus relevant de son domaine de compétence * Élaborer et argumenter des scénarii/ des solutions acceptables à des problèmes relevant de son domaine de compétence * Établir/évaluer/optimiser un budget relatif à son domaine de compétence * Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs * Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles * Piloter, animer / communiquer, motiver une ou plusieurs équipes * Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour sa réalisation * Traduire les orientations, plans d'actions et moyens de réalisation en activités quotidiennes